
ACIDUL

Rapport d'activité 2023-2024

Composition du Comité

Le Comité d'ACIDUL a été élu par son Assemblée générale du 17 octobre 2023. Il est composé, par ordre alphabétique, de Magali Cécile Bertrand (Lettres), Rachel Démolis (FBM), Simona Haasova (HEC), Nazimul Islam (FGSE), Katharina Keil (FGSE), Susanna Meola (FDCA), Marco Prost (Lettres) et Philipp Walch (FBM). Philipp Walch a été élu en tant que Président, et Katharina Keil en tant que Trésorière.

Nazimul Islam et Susanna Meola ont respectivement quitté le Comité en novembre 2023 et juin 2024. Suryadepto Nag (FGSE) et Mathilde Zbaeren (Lettres) se sont impliqué-e-s dans les travaux du Comité dès juin et août 2024.

Tout·e doctorant·e ou membre du corps intermédiaire qui souhaite faire partie du Comité en 2024-2025 est le/la bienvenu·e.

Engagement du Comité à l'UNIL et au niveau national

Le Comité s'est réuni en moyenne deux fois par mois pour la gestion courante des dossiers. Depuis la dernière Assemblée générale, il a rencontré quatre fois la Direction de l'UNIL pour entre autres débattre des conditions de travail du corps intermédiaire (p. ex. pétition contre les inégalités salariales entre doctorant·e-s sous contrat ; indexation des salaires, notamment des chercheurs et chercheuses FNS ; caisse de pension des Retraites populaires pour le personnel concerné ; répartition des enseignements entre doctorant·e-s sur fonds externes dans une faculté), du fonctionnement de certaines commissions consultatives de la Direction, comme la Commission de la bibliothèque, et de la contribution financière du corps intermédiaire à ACIDUL.

Les membres du Comité ont été actifs dans plusieurs commissions consultatives de la Direction, dans des associations du corps intermédiaire agissant au niveau facultaire, et dans le Conseil de l'Université. Rachel Démolis a également représenté l'Association dans le cadre du Comité de suivi du dispositif de lutte contre le harcèlement et les discriminations de l'UNIL, et s'est investie dans le processus de recrutement des personnes de confiance, en collaboration avec la Secrétaire générale.

Au niveau national, Philipp Walch et Rachel Démolis se sont impliqué-e-s dans le comité de la faïtière nationale Actionuni et l'Assemblée des délégué·e-s du FNS. Philipp Walch et la Secrétaire générale ont représenté ACIDUL dans des réunions organisées par Actionuni, ayant notamment pour objet le sondage sur la santé mentale du corps

intermédiaire en Suisse ou les mesures de promotion de la relève dites « PGB ». Enfin, le Comité et la Secrétaire générale sont allé·e·s à la rencontre des comités des associations du corps intermédiaire de l'Université de Bâle, de l'Université de Fribourg et de l'EPFL.

Cas individuels et bénévolat juridique

L'appui à ses membres forme une partie importante de l'activité d'ACIDUL et constitue une partie essentielle du cahier des charges du Secrétariat général. Entre septembre 2023 et août 2024, la Secrétaire générale a conseillé et soutenu 50 personnes dans le cadre de difficultés liées à la direction de thèse, au contrat de travail, au cahier des charges et à du mobbing. Les droits au chômage ainsi qu'à d'autres assurances sociales sont aussi un domaine qui suscite de nombreuses questions. La durée du soutien varie entre un échange par mail, par téléphone ou dans le bureau d'ACIDUL, et un suivi sur plusieurs mois, avec des échanges réguliers.

La Secrétaire générale a également prêté main forte à trois revendications collectives, qui ont mobilisé des doctorant·e·s de trois facultés différentes et ont mené à des échanges avec la Direction, certains décanats et les Ressources humaines. Les revendications portaient sur le taux d'engagement ainsi que sur la répartition des enseignements et l'accès à l'indemnité I pour des doctorant·e·s sur fonds externes.

Depuis mai 2022, Lisa Harrison, avocate et juriste à l'Office fédéral de la justice, épaula la Secrétaire générale dans le traitement de cas complexes sur le plan juridique. Son engagement bénévole, extrêmement apprécié de la Secrétaire générale et du Comité, exige de sa part un investissement d'une heure par mois en moyenne.

Le Comité profite de ce rapport pour remercier vivement la Secrétaire générale pour son engagement sans faille et le travail qu'elle fournit depuis 2021, sans lesquels l'Association ne pourrait tourner. Sa détermination à soutenir et à défendre les intérêts des doctorant·e·s et du corps intermédiaire, ainsi que son ouverture d'esprit sont au cœur des valeurs que représente ACIDUL.

Échanges avec les associations facultaires du corps intermédiaire

Le Comité et la Secrétaire générale ont rencontré en automne et au printemps les associations du corps intermédiaire actives au niveau des facultés de l'UNIL. Les ordres du jour étant élaborés de façon collaborative, chaque association a l'opportunité de soumettre à la discussion les actualités de la faculté qu'elle représente. Les réunions ont été l'occasion d'aborder les projets prévus par chaque association pour 2023-2024 ; les exigences en vigueur dans chaque faculté s'agissant de la production scientifique des doctorant·e·s ; l'intégration des doctorant·e·s sans contrat dans les associations du corps intermédiaire, ces personnes étant considérées comme étudiantes aux yeux de l'UNIL ; l'intégration des chercheurs et chercheuses non francophones à l'UNIL ; et le sondage lancé par ACIDUL sur la création de postes ainsi que la pétition lancée par ACIDUL et le Syndicat des services publics (SSP).

ACIDUL et les autres associations du corps intermédiaire de l'UNIL ont également eu l'occasion de participer à un atelier de lutte contre le harcèlement et les discriminations, organisé par AIDE UNIL et le Bureau de l'égalité.

La prochaine rencontre aura lieu au semestre d'automne 2024. À l'avenir, le Comité prévoit d'y inclure les représentant-e-s du corps intermédiaire du Conseil de l'Université, dans l'objectif de renforcer les liens entre membres du corps intermédiaire.

Inégalités salariales entre doctorant-e-s sous contrat : pétition contre la précarité

La pétition, lancée en janvier 2023 en collaboration avec le SSP, a été remise à la Direction et au Conseil d'État en juin 2023, munie de 1'072 signatures. La Direction y a répondu au mois d'octobre, en retenant d'abord une seule demande sur les cinq qui lui avaient été soumises. S'il faut bien évidemment se réjouir du fait que l'UNIL garantisse enfin les salaires des doctorant-e-s sur fonds externes qui verraient leur financement disparaître en cours de contrat, la réponse de la Direction restait néanmoins très décevante. Elle a donné lieu à une mobilisation devant l'Unithèque en mars 2024, durant laquelle des membres du corps intermédiaire et des représentant-e-s d'ACIDUL et du SSP ont pris la parole pour rappeler la précarité que vit un nombre important de doctorant-e-s de l'UNIL. Une facture symbolique de 6,6 millions de francs – la somme que l'UNIL épargne chaque année en engageant les assistant-e-s diplômé-e-s à temps partiel alors que ces personnes travaillent majoritairement à temps plein – a été remise à la Direction.

À la fin du printemps 2024, la Direction a mandaté les Ressources humaines pour mener une réflexion sur l'augmentation des salaires et de l'indemnité I des doctorant-e-s sur fonds externes. Bien que cette initiative ait été rendue possible grâce à la décision du FNS d'augmenter la fourchette salariale des doctorant-e-s FNS, notre pétition a sans aucun doute contribué à la décision de la Direction de l'UNIL d'augmenter considérablement les salaires de ces doctorant-e-s, sur ses fonds propres. ACIDUL et le SSP se réjouissent de cette victoire importante et espèrent que d'autres suivront.

Un grand merci aux personnes qui ont signé la pétition et qui se sont impliquées dans une mobilisation qui a porté ses fruits !

Sondage sur la création de postes à l'UNIL

En janvier 2024, ACIDUL a lancé une enquête auprès des doctorant-e-s et du corps intermédiaire de l'UNIL. Son objectif était de saisir les besoins en termes de postes dans chaque faculté, les enjeux pouvant être relativement différents d'une faculté à l'autre. Au total, 423 personnes ont répondu à nos questions. Il ressort un intérêt manifeste pour la création de postes stables, en particulier au niveau du corps intermédiaire plutôt que professoral. Des échanges avec les associations du corps intermédiaire au niveau des facultés nous ont permis d'affiner l'interprétation des réponses par faculté. Les résultats principaux ont été présentés à la Direction le 12 mars et à la Commission de la relève le 27 mai.

Les échanges avec les associations du corps intermédiaire actives au niveau des facultés se poursuivront durant le semestre d'automne 2024. Elles porteront principalement sur la rédaction d'un document formulant des demandes de création de postes.

Contribution au plan d'action « PGB » de l'UNIL

En octobre 2024, l'UNIL soumettra à swissuniversities son plan d'action « Promotion de la relève » dans le cadre des mesures PGB pour 2025-2028. Durant le printemps 2024, les représentant·e-s du corps intermédiaire de la Commission de la relève ont contribué à la définition de ce plan d'action. Le Comité et la Secrétaire générale ont ensuite participé à la consultation menée par Verity Elston, codirectrice du Graduate Campus, dont l'objectif était d'identifier les mesures que l'UNIL pourrait appliquer pour lutter contre le manque de perspectives en termes de carrière durant la période postdoctorale. La version finale du plan d'action sera prochainement soumise au vote de la Commission de la relève.

ACIDUL restera active dans ce dossier en poursuivant les échanges avec la faïtière nationale et en suivant l'implémentation du plan d'action à l'UNIL, dans le cas où celui-ci serait approuvé par swissuniversities.

Table ronde sur le cahier des charges du personnel de recherche

Le 12 mars 2024, ACIDUL a organisé une table ronde sur le cahier des charges pour le personnel de recherche de l'UNIL. Malgré l'investissement d'ACIDUL dans ce dossier par le passé, le cahier des charges reste mal compris, voire peu utilisé dans certaines facultés. Nos quatre invités – Mélanie Bosson, codirectrice du Graduate Campus ; Elisabeth Chappuis, avocate spécialisée en droit du travail ; Etienne Fivat, directeur des Ressources humaines de l'UNIL ; et Raphaël Ramuz, secrétaire syndical en charge de la formation au SSP – ont ainsi expliqué le rôle et l'importance du cahier des charges pour les chercheurs et chercheuses.

Conférence sur les droits au chômage

Le 14 mai 2024, pour la troisième année consécutive, ACIDUL et le SSP ont organisé un événement d'information sur les droits au chômage. Deux membres de la Nouvelle Association de défense des chômeurs et chômeuses (Nouvelle'ADC) ont présenté le système suisse du chômage, donné des conseils et répondu aux questions du public, toujours aussi nombreux. Philipp Walch et Antoine Chollet, MER à l'UNIL et membre du SSP, ont en parallèle donné la même présentation en anglais. Comme chaque année, entre 40 et 50 personnes ont assisté à cet événement.

Précarité des doctorant·e-s boursiers et boursières

À la suite d'une interpellation d'ACIDUL auprès de la Direction en 2023, l'Association a contribué à la création de mesures permettant de réduire la précarité des doctorant·e-s au bénéfice d'une bourse, telle que la Bourse d'excellence de la Confédération. Ces bourses étant trop faibles pour vivre décemment en Suisse, l'UNIL propose désormais aux doctorant·e-s qui en bénéficient un contrat PAT à temps partiel ou une bourse complémentaire qui leur permet d'atteindre un revenu de 2500 francs par mois, soit le

minimum vital. En 2023, 17 personnes ont ainsi touché une bourse complémentaire et 10 ont bénéficié d'un contrat PAT de niveau 8, la plupart du temps à 20%.

Fonds de solidarité des doctorant·e·s (FSD)

Pour l'année académique 2023-2024, ACIDUL a soutenu 17 doctorant·e·s, pour un montant total de 12'740 francs.

Défraiement du Comité et des représentant·e·s dans les Commissions

Conformément à la décision de l'Assemblée générale de 2023, le Comité et les représentant·e·s du corps intermédiaire au sein des Commissions consultatives de la Direction ont pu demander un défraiement pour leur engagement. Quatre membres du Comité et trois représentant·e·s ont souhaité recevoir un défraiement pour 2023-2024, pour un montant total de 2'560 francs.

Philipp Walch, président



Lausanne, le 4 octobre 2024